

## **Communiqué de presse**

### **CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER**

#### Mairie : élection tacite

A l'échéance du dépôt des listes pour les élections municipales, vendredi 15 octobre 2010, seule la candidature à la mairie de M. Stéphane Boillat, présentée par Alliance jurassienne, avait été déposée à la chancellerie.

Conformément à l'art 52 du règlement concernant les votations et l'élection du Conseil de ville, du Conseil municipal et du maire de Saint-Imier, les membres du Conseil municipal ont déclaré M. Stéphane Boillat élu tacitement maire de Saint-Imier pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2014.

#### Nonagénaire

Vendredi 15 octobre 2010, M. Michel Jeanneret, conseiller municipal, et M. Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la rue de la Chapelle 2, où ils ont eu le plaisir de rencontrer Mme Yolande Zingg pour célébrer son 90<sup>ème</sup> anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires, à savoir deux vrenelis et un bouquet de fleurs.

Saint-Imier, mercredi 20 octobre 2010  
(cm)